



Commission scolaire - Région-de-Sherbrooke

Service des ressources financières et du transport scolaire

2955, boulevard de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3

Téléphone : 819 822-5540 Télécopieur : 819 822-5427 [fts@csrs.qc.ca](mailto:fts@csrs.qc.ca)

## DÉCLARATION SOLENNELLE CONJOINT, PROPRIÉTAIRE/LOCATEUR

Aux fins d'application de la Politique relative aux critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires et démontrer que le parent et l'enfant demeurent sur le territoire de compétence de la Commission scolaire, ce formulaire est utilisé pour déclarer le lieu de résidence de l'enfant quand aucune preuve de résidence au nom du parent ne peut être fournie. Avec ce formulaire rempli, nous demandons deux preuves de résidence du propriétaire du lieu de résidence déclaré.

### **Renseignements sur l'enfant**

Nom, prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ N° fiche : \_\_\_\_\_

Code permanent : \_\_\_\_\_

### **Renseignements sur le parent**

Nom du père/mère : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
**Signature du parent-répondant**

\_\_\_\_\_  
**Date de la signature**

Je déclare que les renseignements donnés sont véridiques et je reconnais que la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies

### **Adresse de résidence principale (servira pour déterminer l'école d'appartenance)**

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Nom du propriétaire : \_\_\_\_\_

Lien avec le parent : \_\_\_\_\_

Effective à partir de : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
**Signature du conjoint, propriétaire/locateur**

\_\_\_\_\_  
**Date de la signature**

Je, soussigné(e), atteste que l'enfant et le parent demeurent à l'adresse indiquée tous les jours de classe, et ce lieu est considéré comme son adresse de résidence pour les fins scolaires ainsi qu'aux fins de la Politique relative aux critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires. Je reconnais que la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies.

Un nouveau formulaire doit être rempli toutes les fois qu'une modification est apportée dans les informations de cette déclaration.

Deux (2) preuves de résidence reconnues doivent être présentées par le propriétaire du lieu de résidence déclaré à l'école chaque fois qu'une modification est apportée à l'adresse dite principale (adresse qui sert à déterminer l'école d'appartenance).

### **Preuve de la résidence du propriétaire**

J'atteste avoir pris connaissance des documents originaux suivants, présentés pour confirmer la résidence du propriétaire du lieu de résidence du parent

\_\_\_\_\_  
**Nom du document 1**

\_\_\_\_\_  
**Nom du document 2**

\_\_\_\_\_  
**Signature responsable de l'admission**

\_\_\_\_\_  
**Date de la signature**

Si implique un changement d'école : l'école d'origine doit informer l'école d'accueil la même journée.

**À DÉPOSER AU DOSSIER SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE**

DCS-012-06-17